



ROYAUME DU MAROC
DÉCLARATION DE S.E M. MOHAMED BASRI, AMBASSADEUR,
REPRESENTANT PERMANENT DU ROYAUME DU MAROC AUPRÈS DE
L'ORGANISATION POUR L'INTERDICTION DES ARMES CHIMIQUES
A LA CENT NEUVIEME SESSION DU CONSEIL EXÉCUTIF
08 – 11 juillet 2025

Monsieur le Président,
Monsieur le Directeur Général,
Excellences,
Cher(e)s collègues,

Au nom de la délégation du Royaume du Maroc, je voudrais féliciter S.E.M Thomas Shieb, Ambassadeur Représentant Permanent de la République Fédérale d'Allemagne, à l'occasion de son élection à la Présidence du Conseil Exécutif et l'assurer du plein soutien de ma délégation.

Ma délégation tient également à exprimer sa grande appréciation au Président sortant du Conseil Exécutif, S.E. M. Andrés Teran Parral, Ambassadeur et Représentant Permanent de l'Équateur, pour son engagement sans relâche et ses efforts soutenus durant son mandat.

Je voudrais aussi saluer le Directeur Général de l'OIAC, S.E M. Fernando Arias, pour son dévouement et son professionnalisme, et le remercier pour son rapport. Je voudrais également remercier la Directrice Générale Adjointe S.E Mme Odette Melono et les membres du Secrétariat Technique pour leurs efforts soutenus et engagement constant.

Ma délégation s'associe à la déclaration du Groupe africain, prononcée par le Coordinateur S.E. M. Vusi Musi Mandonsela, Représentant Permanent de l'Afrique du Sud et à celle du Mouvement des Pays Non Alignés et de la Chine, prononcée par S.E Mme Mirjam Blaak Sow, Représentant Permanent d'Ouganda.

Monsieur le Président,

Le Maroc réitère son appel pour la continuation des efforts visant le renforcement des capacités des États parties, en particulier en Afrique et ce, afin d'assurer une mise en œuvre équilibrée et optimale de la CIAC. A cet égard, le Maroc se félicite de la dynamique renouvelée des activités de renforcement des capacités mises en place par le Secrétariat dans le cadre de la 6^{ème} phase du Programme pour l'Afrique.

A cet effet, ma délégation se réjouit de la dernière réunion du Comité Directeur du Programme Afrique, tenue le 30 juin 2025, laquelle a constitué une occasion

substantielle ayant permis de s'enquérir sur l'état d'avancement du Programme et des progrès réalisés au titre de la 6^{ème} phase, et d'avoir une vue globale sur les contours de la 7^{ème} phase en vue d'un lancement réussi au début de l'année 2026.

Ma délégation salue l'approche participative initiée par le Secrétariat avec l'ensemble des Autorités nationales et des Représentations Permanentes des Etats parties africaines à la CIAC, en vue de la conception de la 7^{ème} phase selon leurs besoins et nouvelles priorités.

Ma délégation appelle à saisir cette opportunité pour capitaliser sur les acquis cumulés avec l'objectif de maximiser l'impact de ce Programme ambitieux et l'adapter au mieux aux réalités spécifiques de chaque État Partie africain.

Dans ce sens, le Maroc appelle au renforcement de la coordination via le Comité Directeur du Programme pour l'Afrique, la promotion de la coopération Sud-Sud à travers les différents programmes existants notamment les programmes de jumelages entre les laboratoires, le programme de mentorat et réaffirme son engagement en faveur de la réalisation de ces objectifs en rappelant l'importance cruciale de la pérennité de son financement.

Monsieur le Président,

Le Maroc réitère avec la plus grande fermeté, sa condamnation de l'emploi des armes chimiques par quiconque, où que ce soit, en toute circonstance et pour n'importe quelle raison.

A cet égard, ma délégation se félicite de la nouvelle dynamique insufflée au dossier chimique syrien et appelle vivement à capitaliser sur l'élan de coopération qui s'est instaurée entre le ST et la République Arabe Syrienne pour apporter toute l'assistance nécessaire aux autorités syriennes dans le cadre d'un dialogue serein tenant compte des capacités syriennes et usant des mécanismes d'assistance et de coopération entre les États Parties prévus par la Convention.

Le Maroc prend note également de l'élan de coopération mené entre le Japon et la Chine pour la destruction des armes chimiques abandonnées sur le territoire de la Chine et demeure convaincu que les efforts conjoints des deux pays conduiront à l'achèvement de cet exercice important.

Ma délégation souhaite également saluer la visite fructueuse des membres du Conseil Exécutif aux installations modernes et sophistiquées de destruction des armes chimiques héritées de la Seconde Guerre Mondiale à Münster en Allemagne. Cette visite a permis de constater de visu les efforts déployés par les autorités allemandes, en vue de permettre la destruction d'armes chimiques dans un environnement sûr.

Monsieur le Président,

Mon pays appelle à œuvrer davantage pour éradiquer la menace terroriste qui demeure présente sous divers aspects. Dans ce cadre, ma délégation salue la pertinence des activités menées par le Groupe de travail à composition non limitée sur le

terrorisme, présidé par M. Vusimuzi Madonsela, Ambassadeur, Représentant Permanent d'Afrique du Sud.

Ma délégation encourage le Secrétariat à continuer les efforts pour apporter le soutien nécessaire permettant, notamment le renforcement des capacités des États Parties, en particulier africains, pour pallier la menace sérieuse relative à l'acquisition ou à l'usage d'armes chimiques par des acteurs non-étatiques et des groupes terroristes y compris la mise à profit, par ces groupes, des développements technologiques, notamment l'utilisation des drones à des fins de terrorisme chimique.

A juste titre, l'Intelligence Artificielle (IA) est l'une de ces technologies ayant progressé rapidement ces dernières années, et son développement aura, sans doute, un impact significatif sur la mise en œuvre de la Convention. Il est ainsi d'une importance cruciale d'encadrer le développement de l'IA à travers la régulation. L'usage éthique, responsable et universel de l'IA est non seulement souhaitable mais indispensable. De même, il est important d'assurer un accès équitable aux technologies et combler le fossé numérique entre les États Parties.

Partant de cette conviction, le Maroc a observé une position avant-gardiste dans ce domaine et a été, par la même occasion, honoré d'abriter la toute première Conférence Internationale sur le rôle de l'Intelligence Artificielle et l'implémentation de la CIAC organisée conjointement avec le ST en octobre 2024 à Rabat.

Dans ce sillage, le Maroc félicite la Chine et le ST pour l'organisation conjointe réussie à Shanghai, du 17 au 20 juin 2025, de l'atelier de renforcement des capacités de l'Intelligence Artificielle de l'OIAC et la gestion de la sécurité chimique.

Ces initiatives permettent à notre Organisation de rester au fait de l'évolution de la thématique des technologies émergentes, de son impact sur l'implémentation de la CIAC, tout en appréciant à sa juste valeur les opportunités de l'IA dans ce domaine.

En vous remerciant, je souhaite que cette déclaration soit considérée comme un document officiel de la 109^{ème} session du Conseil Exécutif.